

**nccr** →  
**on the move**

**unine**  
UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT

# Droits de l'homme et démocratie : un défi pour la Suisse

---

## Colloque

**Jeudi 5 juin 2014 : 17 h**

**Vendredi 6 juin 2014 : 9 h à 17 h**

**Université de Neuchâtel**

**Aula des Jeunes-Rives**

**Espace Louis-Agassiz 1**

**2000 Neuchâtel**



## Descriptif

Le colloque a pour but de discuter les relations, de convergence ou d'antagonisme, entre les concepts de « droits de l'homme », d'un côté, comme expression du libéralisme politique (Locke, Montesquieu) et, de l'autre côté, le concept de « démocratie », comme expression de la souveraineté populaire (Rousseau).

Ces questions revêtent une importance particulière dans notre pays du fait d'un régime de démocratie directe prononcé et elles sont devenues très actuelles ces dernières années, à travers plusieurs initiatives populaires qui, au nom de la démocratie (et de la souveraineté du peuple), s'attaquent plus ou moins de front à certaines valeurs de l'Etat « libéral », notamment à certains droits fondamentaux.

Ces initiatives se focalisent principalement sur des questions qui touchent à la mobilité et à la migration, ainsi qu'à l'hétérogénéité de la population qui en résulte. C'est précisément à ces questions que se consacrera le nouveau pôle de recherche national (NCCR) « on the move », qui sera lancé à l'occasion de ce colloque.

Une des questions qui se posent dans ce contexte est, sur le plan institutionnel, celle de la mise en place d'éventuelles limites à la révision de la Constitution et celle du « dernier mot » : ce « dernier mot » doit-il, en la matière, appartenir au peuple souverain (et constituant) ou celui-ci peut-il ou doit-il accepter de voir son pouvoir limité, au nom des libertés et des droits de la personne, par le juge ?

L'idée de ce colloque est donc de discuter ces questions à travers diverses tables rondes auxquelles participeront des scientifiques suisses, juristes, politologues, historiens des idées politiques, mais aussi des acteurs des mondes politique et judiciaire, directement concernés (parlementaires fédéraux et juges).

Lieu :  
Université de Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives,  
Espace Louis-Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

Entrée libre : Entrée gratuite  
(mais inscription préalable obligatoire)

Langue: en allemand et en français  
(sans traduction)

Délai d'inscription: 21 mai 2014

Renseignements:  
Secrétariat de la Faculté de droit/formation  
Avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel  
Tél.: 032 718 11 89

Inscription:  
– en ligne sur [www.publications-droit.ch](http://www.publications-droit.ch)  
– par email à [droit.formation@unine.ch](mailto:droit.formation@unine.ch)  
– en remplissant la carte ci-dessous;  
la carte d'inscription peut être renvoyée via fax  
(032 718 12 01)

## Programme

### Jeudi 5 juin 2014

17 h

#### Mots de bienvenue

Pascal Mahon, Faculté de droit, Université de Neuchâtel

#### Présentation du pôle de recherche national (NCCR) « on the move »

Gianni D'Amato, Directeur du NCCR, Université de Neuchâtel

17 h 20

#### Allocution d'ouverture

Filippo Lombardi, Conseiller aux Etats

17 h 40

#### Conférence: Les concepts de « droits de l'homme » et de « démocratie » dans l'histoire de l'Etat moderne

Jean-Marie Denquin, professeur de droit public,  
Université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense

19 h

Apéritif

### Vendredi 6 juin 2014

#### Dimension historique et politique migratoire

09 h

#### Exposé introductif: Les concepts de « droits de l'homme » et de « démocratie » dans la construction de la Suisse moderne

Andreas Kley, professeur, Faculté de droit, Université de Zurich

09 h 30

#### Table ronde « historique »: Antagonisme et/ou convergence entre « droits de l'homme » et « démocratie » dans l'histoire politique de la Suisse moderne (depuis 1798 ou 1848)

Modération: Denis Masméjan, journaliste, Le Temps

Joëlle Kuntz, journaliste et écrivain, Le Temps

Georg Kohler, Institut de philosophie, Université de Zurich

Laurent Tissot, Institut d'histoire, Université de Neuchâtel

10 h 30

Pause

**Vendredi 6 juin 2014**

11 h

**Table ronde « politique migratoire » : Migration et libre circulation : un défi pour la démocratie et les droits de l'homme ?**

Modération : Inés Mateos, experte en formation et diversité  
Cesla Amarelle, Faculté de droit, Université de Neuchâtel,  
Conseillère nationale

Rosita Fibbi, Forum suisse pour l'étude des migrations et  
de la population, Université de Neuchâtel

Alberto Achermann, Faculté de droit, Université de Berne

Etienne Piguet, Institut de géographie, Université de Neuchâtel

12 h 30

Pause repas

**Dimension institutionnelle**

14 h

**Exposé introductif : Les relations entre « droits de l'homme » et « démocratie » dans la Suisse du 21<sup>ème</sup> siècle : questions de principe et options institutionnelles**

Maya Hertig Randall, professeure, Faculté de droit, Université de Genève

14 h 30

**Discussion**

Andreas Gross, Conseiller national

14 h 45

**Table ronde « questions institutionnelles » : Faut-il limiter la souveraineté populaire au nom du libéralisme et des droits de l'homme, ou faut-il limiter la séparation des pouvoirs et le pouvoir du juge au nom de la démocratie et de la souveraineté populaire ?**

Modération : Denis Masméjan, journaliste, Le Temps

Simone Zurbuchen, Faculté des lettres, Université de Lausanne

Andreas Auer, Faculté de droit, Université de Zurich

Giorgio Malinverni, Faculté de droit, Université de Genève,  
ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Antoine Chollet, Faculté des sciences sociales et politiques,  
Université de Lausanne

16 h 15

**Discussion générale, synthèse et clôture**

nccr →  
on the move

unine  
UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

FACULTÉ DE DROIT





Faculté de droit / formation  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26  
2000 Neuchâtel

Je prendrai part au colloque

«Droits de l'homme et démocratie: un défi pour la Suisse»

Nom, Prénom

---

Profession

---

Adresse

---

Code postal et localité

---

Tél. professionnel

---

Email

---

Je participerai à l'apéritif du jeudi 5 juin :  oui  non

Je participerai au repas de midi du vendredi 6 juin :  oui  non

Signature

---